



Conseil Académique en formation plénière

Séance du mardi 24 mai 2022

Le Conseil Académique s'est réuni en formation plénière le mardi 24 mai 2022 à 10h00, sous la présidence de Monsieur Vincent THOMAS, Président de l'Université de Bourgogne, de Madame Karen FIORENTINO Vice-Présidente de la CFVU, et de M. Pascal NEIGE, Vice-Président de la CR.

Pour la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire :

Collège A (7) : M. Cédric DEMONCEAUX (donne procuration à M. Éric BOURILLOT) ; M. Daniele FAENZI (donne procuration à M. Olivier COUTURE) ; Mme Karen FIORENTINO ; Mme Maryse GAIMARD ; M. Claude GROS (jusqu'à 12h30) ; M. Luc IMHOFF ; Mme Emmanuelle VENNIN

Collège B (5) : M. Éric BOURILLOT ; M. Olivier COUTURE ; Mme Carine MICHEL (donne procuration à Mme Emmanuelle VENNIN) ; Mme Christelle SERÉE-CHAUSSINAND ; Mme Sylvie SIRE (donne procuration à M. Luc IMHOFF)

Collège Personnel BIATSS (4) : Mme Pascale AUROUX (excusée) ; Mme Véronique LAHAIE (donne procuration à partir de 11h30) ; M. Xavier URBAIN ; M. Philippe VIGNERON (donne procuration à M. Yves BALAY)

Collège des usagers (11) : Mme Emilie BERNARD ; M. Maxence DRAULT ; Mme Iroise FABRE ; M. Lancelot KRYPIEC ; Mme Suzanne NIJDAM (donne procuration à Mme Capucine YVENAT) ; Mme Claire PROVENIER ; M. Chérubin RUVOGO ; M. Jürgens TYLL ; M. Thomas VERHEGGE ; Mme Amara YATASSAYE ; Mme Capucine YVENAT

Collège des Personnalités extérieures (2) : M. David TRAN (donne procuration à Mme Karen FIORENTINO) ; Mme Christelle DUPONT (donne procuration à Mme Christelle SERÉE-CHAUSSINAND)

Excusés : Mme Bénédicte MACÉ (représentée par Mme JANNOT)

Invités à titre permanent : Mme Emilie BARTHET

Invités à titre consultatif : M. Emmanuel OLIVAUD

Pour la Commission de la Recherche :

Étaient présents ou représentés :

Président

1. Vincent THOMAS

Collège 1 - Professeurs et assimilés

2. Patrick CHARLOT
3. Jean-François DECONINCK
4. Philippe DESBRIERES
5. Laurent GAUTIER – donne procuration à Sylvie MARCHENORI
6. Corinne LELOUP
7. Romuald LEPERS – donne procuration à Hervé ASSDI
8. Alamin MANSOURI – donne procuration à Patrick CHARLOT
9. Gwénael MASSUYEAU
10. Pascal NEIGE
11. Claire SULMONT ROSSE
12. Catherine VERGELY VANDRIESSE – Donne procuration à Jean François DECONINCK
13. Marianne ZELLER

Collège 2 - HDR

14. Nathalie DROIN – donne procuration à Caroline GERIN
15. Isabelle MOINE DUPUIS – donne procuration à Olivier POLITANO
16. Mireille MONNIER
17. Olivier POLITANO
18. Sandrine ROUSSEAU (arrivée à 10 heures 20)
19. Christophe THOMAZO

Collège 3 - Autres Docteurs

20. Hervé ASSADI
21. Karen BRETIN MAFFIULETTI – donne procuration à Marie José PENOUILH
22. Arianna ESPOSITO
23. Sylvie MARCHENOIR

Collège 4 – Autres personnels enseignants chercheurs

24. Audrey BENTZ – donne procuration à Mireille MONNIER

Collège 5 - Ingénieurs et Techniciens

25. Yves BALLAY
26. Vanessa DAVID-VAIZANT – donne procuration à Philippe DESBRIERES
27. Marie-José PENOUILH

Collège 6 - Autres Personnels

28. Caroline GERIN

Doctorants

29. Charles BUGNOT
30. Fanny SARKISSIAN – donne procuration à Mélissa POUPELIN
31. Quentin GENELOT
32. Joulia HAYDAR – procuration à Quentin GENELOT

+ Morgan DUBIED (suppléante de Charles BUGNOT). Présente mais non comptabilisée

Personnalité invitée à titre consultatif :

Alain HELLEU - Directeur Général des Services – uB

Etaient excusés :

Samir BAJRIC, François JARRIGE, Franck MOREL
Nathalie MUNIER JOLAIN - INRAE

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte à 10h

1. Informations du Président

Monsieur le Président souhaite la bienvenue aux 16 nouveaux élus étudiants suite à l'élection des membres de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire des 18 et 19 mai 2022.

- Iroise FABRE
- Amara YATASSAYE
- Cherubin RUVOGO
- Claire PROVENIER
- Lucas NOUHANT
- Julie JACQUES
- Antoine VEYLON
- Thomas VERHEGGE
- Maxence DRAULT
- Emilie BERNARD
- Jürgens TYLL
- Lancelot KRYPIEC
- Capucine YVENAT
- Yanis DUPLANTIER
- Suzanne NIJDAM
- Arthur GRIT

- *Point information UBFC*

Monsieur le Président informe les membres du Conseil Académique d'une réunion vendredi dernier au Ministère au sujet du devenir de la COMUE UBFC. LA DGSIP a réitéré son refus d'un double siège et demande aux acteurs de réfléchir à un modèle économique à l'échelle d'UBFC et une politique de site commune.

Monsieur le Président estime que l'Etat ne joue pas son rôle d'accompagnement pour dénouer la situation et n'envoie pas de signaux positifs.

2. Approbation du procès-verbal de la séance du 3 mai 2022

Pascal NEIGE soumet au vote le Procès-verbal de la séance du 3 mai 2022.

Le Procès-Verbal est approuvé à l'unanimité des membres présents moins un refus de prendre part au vote.

Vote CAC	Favorable à l'unanimité	
	Membres élus présents ou représentés : 61	Suffrages exprimés : 60
	Ne prend pas part au vote : 1	Contre : __
	Abstention : __	Pour : 60

1. Election à la Vice-Présidence étudiante du Conseil Académique

Monsieur le Président indique qu'une seule candidature lui a été transmise, celle de Capucine YVENAT pour la liste Bouge ton campus.

Capucine YVENAT présente son parcours et son programme (voir Annexe 1).

Monsieur le Président remercie Capucine YVENAT pour sa présentation et soumet sa candidature au vote des membres du Conseil Académique.

Le Conseil Académique de l'Université de Bourgogne, après en avoir délibéré, a procédé à l'élection à la Vice-Présidence étudiante du Conseil Académique. Mme Capucine Yvenat est proclamée élue Vice-Présidente étudiante du Conseil Académique.

Vote CAC	<u>Résultats du scrutin :</u>	
	Membres élus présents ou représentés : 61	
	Suffrages exprimés : 61	
	Candidate : Capucine YVENAT – élue avec 58 voix	
	Bulletins blancs : 3	

Capucine YVENAT est élue à la Vice-Présidence étudiante du Conseil Académique

4. Auto évaluation HCERES :

En introduction, le Président rappelle que ce rapport a demandé un travail considérable, aux équipes pédagogiques dans les composantes, aux équipes de recherche dans les laboratoires ainsi qu'à l'équipe de Gouvernance. Il salue un gros travail de synthèse et de coordination.

Le Président remercie tous les collègues qui ont réalisés ce travail volumineux et très fort sur le fond.

Les éléments de cette auto-évaluation sont présentés en suivant la présentation (cf Annexe 2)

Le Contexte

Mme Pucéat intervient et rappelle que le processus « évaluation intégrée » de l'HCERES, se décline en 3 volets : **évaluation des établissements, évaluation des entités de recherche et évaluation des formations**. L'accent est mis sur une évaluation intégrée, c'est à dire que le comité d'évaluation va être attentif à la façon dont la politique et les orientations stratégiques des établissements sont déclinés, au sein des formations et au sein des entités de recherche. Un accent est également mis sur l'adéquation stratégie-moyens-résultats, le comité regardant plutôt si les moyens mobilisés sont en adéquation avec les objectifs et si les résultats sont là, plutôt que les objectifs.

Différents documents sont à déposer sur la plateforme prévue pour le 15 juin, il s'agit des :

- . RAE (rapport d'auto-évaluation) volet établissement de 60 pages maximum.
- . RAE des laboratoires + MSH + OSU (32 dossiers).

. RAE des formations (134 licences, licences professionnelles, masters ou équivalent), en dehors des BUT qui seront évalués plus tard.

Cela représente un bilan sur la période de référence comprise entre 2016 à 2021. Un document de présentation des axes stratégiques, qui constitue le projet, est également joint pour le prochain contrat 2023-2027.

Ce rapport va être discuté en séance pour avis et voté ensuite dans le CA du 09 juin prochain. Des annexes sont également rajoutées au RAE établissement. Il est précisé que dans le document de projet d'établissement, des parties sur la valorisation et sur le patrimoine ont été rajoutées en bleu dans un nouveau document envoyé ce matin.

Evaluation De l'établissement

Chapitre 1 : pilotage stratégique et opérationnel de l'établissement

Mme Pucéat précise que, dans ce chapitre, les équipes ont essayé d'associer la communauté, à travers l'organisation de 7 réunions thématiques. Elles ont balayé tous les thèmes, abordés dans le référentiel établissement, pour pouvoir ensuite intégrer les réflexions qui en sont issues dans le RAE.

Ce RAE est un document structuré dans **3 domaines appelés « chapitres »**, qui se déclinent en de multiples références. L'ensemble de la Gouvernance y a contribué, ce travail commun a été cordonné par M. Emmanuel RANC.

Il s'agit de caractériser l'établissement à travers ses valeurs, son histoire, sa place et de définir un objectif, qui se situe au début de la période de référence 2016.

L'uB fait partie du groupe des universités pluridisciplinaires avec une composante de santé. Elle accueille aujourd'hui plus de 35 000 étudiants qui se répartissent sur 6 campus territoriaux (Auxerre, Mâcon, Nevers, Le Creusot, Chalon sur Saône et Dijon). Ce maillage territorial et cette pluridisciplinarité représentent des marqueurs de l'identité de l'uB. L'université de Bourgogne est membre fondateur de la Comue qui a été créé en 2015. Elle a apporté le projet I-SITE BFC en contribuant à structurer la recherche en 3 domaines : « *Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents* », « *Territoires, environnement, aliments* », « *Soins individualisés et intégrés* ». Un 4^{ème} domaine émerge récemment et va s'appeler « *Circulation et transfert* ».

L'objectif qui a été défini au début de la période de référence, était de renforcer notre positionnement local, national et international, tout en maintenant une formation et une recherche pluridisciplinaires.

L'accent est mis surtout sur les moyens dont l'uB a disposé pour mener à bien cet objectif. Le passage en PREF (Plan de Retour à l'Equilibre Financier) a eu des conséquences importantes, qui se déclinent au niveau des formations et des laboratoires. L'impact de ce PREF se retrouve dans les RAE respectifs de ces établissements de recherche et formations.

Notre établissement souffre, à la base d'une sous-dotation historique de SCSP (subvention pour charge de service public), en dessous de la moyenne nationale pour les établissements de même type. L'uB est rentrée dans un PREF à la suite de 2 résultats comptables successifs négatifs, dont le dernier était lié à un prélèvement d'1 million d'euros par l'Etat. Ce PREF a duré 3 ans (2017 à 2019), ce qui a contraint L'uB à une réduction de l'offre de formation (réduction des heures complémentaires et de vacances), gel d'une soixantaine de postes et à employer en CDD sur des supports de titulaires.

Ces évolutions se sont déroulées dans un contexte d'augmentation des effectifs étudiants (30 000 étudiants en 2016 à plus de 35 000 étudiants aujourd'hui) et de mise en place de réformes nationales (loi ORE, réforme santé). Cela a conduit, mécaniquement à une dégradation du taux d'encadrement des étudiants et à des conditions de travail plus difficiles pour les équipes (personnels enseignants, BIATSS).

Grâce à ces mesures qui ont permis de réduire une partie des dépenses (masse salariale), associées à un développement important des ressources propres issues de la formation continue et de l'alternance, l'établissement est sorti du PREF en 2020, ce qui a permis de relancer des campagnes d'emplois.

Néanmoins, à partir de 2019, l'Etat n'a plus compensé le GVT (Glissement Vieillesse Technicité), le GVT solde se situe entre 1,5 et 2 millions d'euros par an qui s'accumulent et pèsent sur la masse salariale. Sur

les 3 dernières années, l'université est entre 7 et 8 millions d'euros de GVT accumulés sur la masse salariale. Cela rend le dégel des postes gelés encore impossible. A cela, s'ajoute une situation au niveau de la Comue UBFC difficile et instable.

Malgré ce contexte difficile, le bilan qui se dégage est très positif et reflète directement le dynamisme des équipes pédagogiques, de recherche et administratives.

Quelques exemples de réussite :

- . la création de l'alliance *Forthem* avec 6 autres universités européennes ;
- . un maintien de la pluridisciplinarité de l'offre de formation et de la recherche ;
- . la progression du nombre de formations ouvertes à la formation continue et à l'alternance ;
- . la mise en place d'aide à la réussite (AGIL, Réo) ;
- . la mise en place des états généraux de la formation ;
- . l'uB est classé dans le classement de Shanghai et dans 9 classements thématiques ;
- . la réussite à l'ANR, H2020 (marge de progression), PIA HARMi, deux équipex + CALHIPSO et SMARTLIGHT ...
- . L'ouverture du Cortex, extension du Datacenter régional ;
- . le déploiement de SIHAM, de SAGHE ;
- . une politique QVT ambitieuse et bien engagée ;
- . la création d'une cellule bien-être, une commission de la solidarité...et bien d'autres.

Evaluation des entités de recherche

Chapitre 2 et 3 : éléments relatifs à la recherche

M. Neige présente une cartographie des structures de recherche sur 3 périodes : au 1^{er} janvier 2017, aujourd'hui et une projection au 1^{er} janvier 2024.

Au 1^{er} janvier 2017, il y avait environ 27 laboratoires et 2 structures fédératives. Aujourd'hui, il y a 30 laboratoires et 3 structures fédératives + la création de la Fédération de recherche en mathématiques.

La projection pour le 1^{er} janvier 2024 (le prochain contrat), est une projection pas tout à fait certaine puisqu'il y a des propositions de fusion de 6 laboratoires en cours de négociation. On retrouve 28 laboratoires + 3 structures fédératives.

Chapitre 2 : politique de la recherche, de l'innovation, de l'inscription de la science dans la société, on retrouve 3 items :

- . une politique de recherche pluridisciplinaire et structurée autour des axes du site BFC avec 4 thématiques : choix stratégiques, Partenariats institutionnels et inscription dans le territoire, internationalisation de l'activité de recherche et pratiques responsables ;
- . un pilotage de l'activité de laboratoires qui se structure et une politique de soutien à la recherche cohérente à l'échelle du site BFC, avec 2 thématiques : politique de ressources et politique de soutien ;
- . une politique d'innovation et d'inscription de la science dans la société intégrée dans l'écosystème du site.

Chapitre 3 : politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus, avec 1 item :

- . une politique et une offre de formation initiale et continue pluridisciplinaire et soucieuse de la réussite des étudiants sur l'ensemble du territoire avec 1 thématique : politique de formation à et par la recherche.

Un SWOT ciblé recherche (strengths, weaknesses, opportunities et threats) a été rajouté au RAE, avec 4 éléments relatifs à la recherche :

Forces

- . une pluridisciplinarité en formation et en recherche affirmée ;
- . un ancrage de proximité sur six sites territoriaux assumé ;
- . des laboratoires dynamiques et une politique forte et assumée de valorisation de la recherche ;
- . une université identifiée dans plusieurs catégories thématiques du classement de Shanghai ;
- . des partenariats solides avec les établissements de santé du campus ;

. une université au cœur de l'alliance européenne FORTHEM.

Faiblesses

- . Des difficultés récurrentes au niveau de la Comue UBFC ;
- . Une sous dotation en emplois de personnels enseignants-chercheurs et BIATSS.

Opportunités

. des infrastructures (comme le Datacenter ou Le Cortex par exemple) sur lesquelles asseoir le développement de l'uB dans les prochaines années.

Menaces

. une situation au niveau de la Comue UBFC extrêmement difficile et instable qui nuit à la visibilité stratégique.

Evaluation des formations (hors BUT)

Chapitre 3 : politique de la formation, de la vie étudiante et de la vie de campus

Mme Fiorentino remercie toutes et celles ceux qui ont participé à cette autoévaluation des formations, il a fallu s'adapter à un nouveau format, très rapidement. Les équipes pédagogiques et administratives ont été d'une incroyable réactivité et se sont mobilisées tout au long de ce semestre. Le dossier a été réalisé en 5 mois. Elle remercie également les services centraux qui ont collecté les indicateurs (le pôle pilotage, le PFVU, le pôle international, le SEFCA, le SCD), qui ont été fortement sollicités pour la trame établissement et pour le pointage des dossiers.

Il a été demandé par l'HCERES, de faire remonter un dossier d'auto-évaluation par mention. Nous avons à l'uB 134 mentions de licence, LP, master, équivalents licence ou master, sans compter le BUT, ainsi que 12 master UBFC. L'uB se charge de la constitution de 6 de ces dossiers, l'UFC de 4, Agrosup de 1 dossier, sachant que l'un des master Physiques fondamentales a fait l'objet d'une évaluation conjointe (uB et UFC).

Pour chaque dossier, les équipes devaient faire remonter une trame et 4 éléments de preuve dans un fichier zippé (1 présentation de la formation, 1 maquette organisée en blocs de compétence, 1 fiche de la qualité de l'insertion professionnelle, et le compte-rendu du dernier comité de perfectionnement).

Elle tient à souligner la grande qualité de ces documents en précisant que certains éléments de preuve (les mêmes pour tous les diplômes en raison de l'évaluation intégrée) ne correspondaient pas à toutes les formations et d'autres sont très compliqués à extraire pour les gros effectifs (nombre d'étudiants ayant validé toutes les UE auxquelles ils sont inscrits).

Le dépôt des dossiers a été testé sur la plateforme de dépôt, pour éviter les mauvaises surprises avant le 15 juin, des retours ont été faits aux équipes quand le dépôt bloquait.

Quelques points d'inquiétude et de vigilance

Le retour de ces dossiers ont fait apparaître quelques points d'inquiétude et de vigilance, sachant qu'il n'y a pas systématiquement de comité de perfectionnement pour toutes les formations, pour des raisons matérielles. Parfois, l'appréhension du diplôme se fait davantage au niveau du parcours que de la mention. Certaines formations font parfois valoir le manque de moyens pour assurer efficacement le pilotage de leur formation, notamment la manque de visibilité sur la soutenabilité financière.

Surtout, les formations sont nombreuses à faire ressortir les effets délétères du PREF en terme de développement de la formation, les équipes regrettent une diminution des volumes maquettes, le gel des postes, le sous-encadrement.

Un autre point de vigilance concerne plusieurs formations co-accréditées UB-UFC (en STAPS et à l'IAE). Elles ont souhaité mettre un terme dans la prochaine offre de formation, à cette co-accréditation jugée factice. Les équipes ont fait l'évaluation chacune de leur côté.

Des craintes apparaissent également, liées à la perte de l'I-Site (pour les masters UBFC va se poser une question de financement).

Les équipes regrettent parfois de ne pouvoir s'appuyer, que sur un taux assez faible de réponses aux enquêtes d'insertion professionnelle. Quand ce sont les Responsables eux-mêmes qui font l'enquête, il y a plus de réponses que lorsque c'est le pôle pilotage.

Quelques points positifs

- . une forte cohérence entre les ambitions et les priorités pédagogiques de l'établissement et les formations au niveau disciplinaire, l'uB est une université pluridisciplinaire et elle y tient. Au niveau également des dispositifs de remédiation, la Gouvernance avait envoyé aux Responsables pédagogiques une note de cadrage, pour les aider dans la présentation de la formation et dans l'auto-positionnement de certains critères, les équipes se sont bien saisies de cette note de cadrage ;
- . les formations s'inscrivent dans un continuum de formation avec d'autres diplômes intra uB ou hors uB, elles s'inscrivent bien dans le paysage de l'enseignement supérieur régional ou national ;
- . une adaptation rapide à la crise sanitaire ;
- . une ouverture aux pédagogies alternatives, mais pas seulement pour la prise en main de nouveaux outils comme Moodle ou TEAMS, mais également la découverte de nouvelles méthodes pour créer de l'interaction avec les étudiants (escape game, séquençage des cours...) ;
- . des partenariats en développement (partenariats avec les CFA, avec des organismes privés, avec d'autres établissements de l'enseignement du supérieur, l'UFC, l'ENM, le Polytech d'Orléans, l'université de Nancy) ;
- . une internationalisation des formations est à souligner, avec une place croissante prise par Forthem, qui propose des mobilités et des modules de cours ;
- . la prise en compte des objectifs du développement durable est un critère qui a toute sa place dans notre offre de formation, au grand étonnement de la Vice-Présidente. La plupart des formations font remonter que le développement durable s'inscrit dans certains enseignements ou UE, voire au cœur des préoccupations de la formation comme le montrent des projets pédagogiques ;
- . le poids croissant de la formation tout au long de la vie est un autre point positif ;
- . un effort très sensible pour l'adaptation de l'offre de formation aux blocs de compétences, en effet comme nous ne sommes pas encore passés aux blocs de compétences, l'HCERES acceptait que l'on se contente de faire remonter les maquettes + la fiche RNCP de la formation. Souvent un effort supplémentaire a été réalisé : les équipes ont mis en relation les UE existantes avec des blocs de compétences, selon un modèle proposé par le CIPE ;
- . l'importance des partenariats socio-économiques est un autre point positif.

Le Document d'Auto-Evaluation de l'Etablissement

- . l'internationalisation des formations, mais aussi pour la période 2017-2021, un renforcement de la formation par la recherche (Openlabs, Boot camp Forthem, Fablabs) ;
- . l'ouverture du Cortex ;
- . plusieurs initiatives pour renforcer les liens entre lycées et université ;
- . un taux de réussite en licence et master en augmentation (Licence : 44,8% en 2017 à 50,3% en 2021, Master 53,4% à 67,7% en 2021).

En revanche, il est évident que l'université manque encore d'un outil pour arriver à une meilleure connaissance de la soutenabilité des formations.

Concernant la vie universitaire et de campus

La Vice-Présidente trouve le bilan particulièrement positif avec :

- . le renforcement de structures déjà existantes (SUAPS, Atheneum, PFVU) et la création de nouvelles (Commission solidarité, Cellule bien-être, pôle santé mentale étudiant). Ce sont des structures originales et propres à l'uB ;
- . l'augmentation et la diversification de l'offre dans les 17 bibliothèques de l'uB, avec notamment un effort consenti pour la documentation numérique ;
- . une offre de pratiques sportives en direction des étudiants et personnels qui est le fait du SUAPS qui gère également le PEPS, accueillant chaque année les étudiants sportifs de haut niveau ;

- . un point fort : une offre culturelle variée et riche (un programme renouvelé à l'Atheneum, des artistes en résidence) ;
- . un développement du SSU (1/2 ETP psychologue → à 2,5 ETP avec l'aide de l'ARS) ;
- . une augmentation du nombre d'associations étudiantes labellisées (139 en 2017 →151 en 2021), une participation des élus étudiants, de la mise en œuvre des projet AAP Région. Ce qui montre le rôle déterminant de la Maison de l'étudiant, qui accompagne les associations étudiantes avant, pendant et après, mais davantage de formations à destination de ces associations seraient souhaitables. De même, il faudrait renforcer l'engagement étudiants et développer à l'échelle de l'établissement un système de tutorat de remédiation qui se heurte à un problème d'encadrement ;
- . la mise en place d'un schéma directeur du handicap en 2021. Entre 2017 et 2021, l'uB a accueilli 1036 étudiants en situation de handicap, mais avec un manque de personnels pour les surveillances ;
- . une baisse du nombre de dossiers déposés pour une subvention FSDIE, liée à la crise sanitaire, par contre le taux d'indicateur d'avis favorables est constant (autour de 75%), ce qui montre la qualité de l'accompagnement par la MDE ;
- . des pistes d'améliorations sont envisagées pour le suivi des associations étudiantes par la MDE ;
- . une adaptation très rapide à la crise sanitaire (nécessités alimentaires, numériques, équipements des salles et du campus, hybridation des formations...).

Par contre, un point de vigilance est soulevé sur le manque de concertation en amont entre tous les acteurs de l'enseignement supérieur, notamment le schéma directeur de la vie étudiante.

Le Président remercie de nouveau toutes les équipes (chercheurs, enseignants), mais aussi les équipes administratives qui ont accompagné ce travail très important, dans des délais contraints. Il précise que les personnels administratifs font partie intégrante des équipes.

Il propose un temps d'échanges sur ce qui vient d'être dit, lu ou entendu sur tous ces documents. Le Président est impressionné par le travail colossal fourni par l'uB, qui repose sur des choix stratégiques qui datent de plusieurs décennies. Il précise qu'à l'époque il fallait que l'université ait des bâtiments affectés à chaque discipline, pour assurer la pluridisciplinarité. Cette pluridisciplinarité, finalement transpire au travers de ce rapport d'auto-évaluation.

Cette pluridisciplinarité transpire au travers de Shangaï, mais par exemple en droit, il n'y a aucune chance d'y être. Les critères d'évaluation en droit, c'est une centaine de revues recensées dans le monde. 96 sont américaines, 2 européennes Cambridge et Oxford et les 2 autres asiatiques. Cela ne veut pas dire qu'on n'est pas bon, mais que l'uB ne remplit pas les critères. Cependant dans 9 disciplines très différentes, l'uB apparaît, et cela illustre la véritable pluridisciplinarité qui est la nôtre (Staps, maths, chimie, physique, santé publique et clinique, l'écologie, les sciences technologiques et alimentaires). C'est un trésor qu'il faut absolument cultiver.

Le Président souligne la quantité et la qualité du travail réalisé par les équipes. Il rappelle que l'uB est la 12^{ème} région française / 13 en termes de PIB par habitant, elle fait partie des 5 % des universités les mieux notées dans le monde sur Shangaï. D'un point de vue économique, la Région n'a pas un territoire qui ait une force terrible qui nous permettrait de nous hisser davantage.

Les résultats présentés aujourd'hui sont bien le fruit d'un travail collectif de tous les personnels, mais aussi les étudiants qui finissent par se former à la recherche et par la recherche, et nourrissent nos laboratoires de recherche.

Mme Sulmont-Rosset s'interroge face à cette interdisciplinarité, elle demande s'il y a une ambition d'aller vers des parcours inter-UFR, des doubles parcours comme le font certaines universités, associant des disciplines très différentes.

Le Président indique qu'il y a quelques parcours qui existent, avec peu de succès. Il pense que l'approche par blocs de compétence va tendre vers l'interdisciplinarité, il en est de même pour l'individualisation des parcours.

M. Genelot demande une précision sur le taux de pourcentage de réussite en licence et en master. Comment est-il calculé ?

M. Ranc répond que la méthode de calcul qui est utilisée est la n°3, il lit une annexe qui présente les indicateurs : « *la méthode tient uniquement compte des étudiants, qui s'étant inscrits en L1 dans l'établissement et se sont réinscrits dans l'établissement les 2 années suivantes ou bien qui sont sortis du système universitaire en 3^{ème} année. En cas d'échec en 3^{ème} année, seule la réussite dans le même établissement est prise en compte* ».

M. Imhoff remercie toutes les équipes et la Gouvernance. Il émet une critique envers l'HCERES, entre le tableau excel et les documents de preuve, qui dans le terme fait preuve de soupçons. Il demande si au niveau de France Université, il est prévu un minimum de retours vis-à-vis de l'HCERES, pour demander un minimum de comptes.

Le Président répond qu'au moment où ont été lancées les modalités d'évaluation, qui avait été annoncées plus simples, mais dont toutes les équipes ont constaté que c'était exactement le contraire, c'est-à-dire plus compliqué, c'était soupçonneux. Il y avait des questions qui étaient formulées d'une manière à la limite de l'acceptable.

Le Président relaira la question, en faisant un retour de nos constatations de points qui n'allaient pas, le contenu des feuilles, la formulation de certaines questions sont assez étranges, et en parlant aussi du calendrier.

M. Bugnot espère que France Universités relaira nos préoccupations, l'HCERES a été fait dans des conditions déplorables et des délais délirants. Le Président garantit que c'est remonté, il partage et relaie.

Mme Vennin rejoint les éléments précédemment indiqués pour les structures de recherche. Elle trouve très choquant de devoir indiquer des indicateurs sans donner les éléments explicatifs sur les projets saillants, il fallait se contenter uniquement d'éléments chiffrés (nombre de publications).

M. Neige rejoint ses collègues, avec peut-être un espoir avec le projet à déposer par les laboratoires, l'uB pourra exprimer sa trajectoire scientifique de manière plus explicite que dans les RAE des laboratoires. Ce document est censé être commun à la vague C.

M. Imhoff, selon son avis personnel, il s'agit de la non-qualité ce qui est demandé de faire. Il effectue dans sa formation des certifications mais dans les certifications, il y a une bienveillance de l'inspecteur. L'HCERES ne sont pas des professionnels de l'évaluation.

M. Couture s'interroge sur l'évaluation des formations, des laboratoires. Il trouve surprenant que l'évaluation ne porte pas sur les UFR alors que la pluridisciplinarité s'opère surtout dans les UFR. Il constate qu'il a été fait une évaluation numérique, de 1 à 5 des différents items de ce questionnaire, que va-t-il être fait de ces évaluations, une moyenne globale peut-être ?

Mme Fiorentino répond que l'HCERES doit se fonder sur les éléments qualitatifs plutôt que la note.

M. Couture en doute, il craint que cela soit plutôt le contraire et que la note soit privilégiée.

M. Assadi s'interroge sur la somme de travail qui va être fournie, les gens qui évaluent vont-ils fournir cette même somme de travail ? Cela représente des ressources humaines impressionnantes au vu de la somme de documents reçus. Qui va pouvoir regarder ces documents de près ? Il souhaite véritablement qu'il y ait un retour sur ces documents sinon la prochaine accréditation ne recueillera pas autant d'investissement. Un intervenant réagit, disant que si l'évaluation était vraiment bien construite, c'est le processus d'écriture par lui-même qui nous conduirait à comprendre des choses sur ce qu'on fait. Là, on est dans une bureaucratie, qui fait qu'on se perd dans notre auto-évaluation, il ne faut pas seulement attendre le retour des évaluateurs, normalement c'est le processus d'écriture qui doit apporter un retour aussi.

Axes stratégiques pour le nouveau contrat

Mme Pucéat souligne le bilan très positif du fait du dynamisme des équipes, malgré un contexte difficile lié au PREF et au modèle économique fragilisé par une SCSP insuffisante et un GVT important et non compensé, la mise en place de nouvelles réformes (loi ORE, arrêté licence, MEEF, BUT, études de santé), une situation au niveau de la Comue UBFC difficile et instable. Dans ce contexte, l'objectif général de l'uB reste dans la continuité et le maintien d'une recherche et une formation pluridisciplinaire, qui représentent des richesses et des vecteurs d'innovation tout en s'affirmant sur la scène européenne et internationale.

7 axes stratégiques pour soutenir ces objectifs (cf annexe, page 19))

1) Jouer notre rôle dans la coordination du site BFC :

- . renforcer les liens existants avec les collectivités locales et territoriales ;
- . poursuivre la structuration de la recherche et de la formation à l'échelle de la Région BFC. Depuis 2015, la Comue a contribué à se structurer avec l'identification de 3 grands domaines « *Matériaux avancés, ondes et systèmes intelligents* », « *Territoires, environnement, aliments* », « *Soins individualisés et intégrés* » et un 4^{ème} domaine émerge récemment qui va s'appeler « *Circulation et transfert* ».

Il y a donc eu des réussites certaines au niveau de la structuration scientifique du site, avec une volonté forte des équipes de poursuivre une dynamique commune. En revanche, on remarque une instabilité institutionnelle (démission en 2018 de l'équipe de la Gouvernance de la Comue), et un déséquilibre territorial avec des fonctions supports concentrées au siège à Besançon (68 fonctions supports à Besançon contre 14 présentes à Dijon) ce qui rend plus difficile pour les équipes de l'uB les interactions directes avec le personnel qui assure ces fonctions supports et qui éloigne le centre de décisions de l'uB et de ces campus territoriaux.

Ces dysfonctionnements ont entraîné des difficultés organisationnelles au niveau de la mise en place des projets, des commandes, du recrutement du personnel... On a un étage administratif complet supplémentaire, provoquant un travail en double et des délais rallongés.

Deux outils semblaient intéressants pour faire évoluer la situation : soit la Comue expérimentale avec un double siège ou une convention de coordination territoriale (CCT).

2) Formation et Vie étudiante : de l'orientation à la professionnalisation

- . continuer à favoriser la liaison enseignement secondaire et supérieur,
- . développer l'apprentissage par les pairs,
- . déployer une certification en langue adaptée aux besoins des étudiants,
- . accompagner l'évolution des formations en blocs de compétences,
- . tirer des enseignements de l'application des différentes réformes,
- . développer le sentiment d'appartenance,
- . encourager les expérimentations des étudiants,
- . poursuivre le développement de la professionnalisation des formations.

3) Soutenir la recherche et l'innovation dans sa diversité pour mieux rayonner

- . mieux se connaître pour mieux construire ensemble,
- . aider les nouveaux entrants à développer leur recherche,
- . favoriser la mobilité et l'échange de savoirs et d'expertise,
- . valoriser toutes les recherches qui peuvent l'être,
- . promouvoir l'ouverture et la diffusion des données de recherche,
- . augmenter le nombre de projets de grande dimension financière lauréats,
- . soutenir la recherche dans tous les domaines.

4) A l'articulation entre recherche et formation : s'appuyer sur le projet Forthem pour conforter un réseau universitaire européen solide

- . poursuivre et amplifier le développement de formations en commun,
- . poursuivre et amplifier le développement de recherches en commun,
- . poursuivre et amplifier le partage d'expérience et la collaboration au niveau institutionnel.

5) Déployer une politique de responsabilité sociétale et environnementale exemplaire :

- . mettre en place une charte des valeurs de l'uB (en cours de construction),
- . poursuivre et amplifier la démarche QVT,
- . mettre en place et appliquer une charte des contractuels qui a été votée,
- . lutter contre les violences sexistes et sexuelles,
- . poursuivre et accompagner le développement de la commission solidarité étudiant,
- . promouvoir une offre de formation inclusive,
- . transition énergétique et trajectoire bas-carbone : vers un Eco-campus,

6) Optimiser et rénover le patrimoine immobilier :

- . agir pour satisfaire les besoins des formations,
- . accompagner le développement des activités de recherche,
- . moderniser le patrimoine immobilier.

7) Diversifier les ressources pour conforter la trajectoire budgétaire :

- . poursuivre le développement de la professionnalisation des formations,
- . s'appuyer sur une fondation universitaire,
- . amplifier les ressources générées par les succès aux appels à projets nationaux et européens,
- . développer les ressources issues de la valorisation de la recherche.

A l'issue de la présentation, M. Genelot demande si toutes ces perspectives notamment avec Forthem vont évoluer dans notre organisation et nos procédures.

Le Président répond qu'il faut voir vers quoi nous souhaitons aller en s'inspirant de ce qui est fait ailleurs dans d'autres universités et de se rapprocher d'elles pour le développement de projets diversifiés. Ces universités ont développé un savoir-faire en développant leur propre structure. L'idée est d'essayer de lancer une dynamique vertueuse vers l'europanisation de notre activité, dans cette perspective de développer notre stratégie pluridisciplinaire et de réaliser de très belles choses sans aucun frein pour le moment.

Mme Zeller revient sur le projet de création de la fondation susceptible de recueillir des éléments financiers. Cela avait été évoqué il y a quelques années, elle demande si ces éléments ont évolué, quelles sont les perspectives envisagées dans ce domaine ?

Le Président répond qu'il s'agira d'une structure interne à l'uB et non d'une structure externe pour éviter des dérives liées parfois à l'externalisation. Sur la structuration budgétaire, il faut isoler la partie budgétaire de la fondation pour pouvoir rendre compte aux administrateurs.

Cette fondation pourra fonctionner à partir du 1^{er} jour d'une année civile, c'est-à-dire au 1^{er} janvier 2023.

Le CAC, après en avoir délibéré, approuve l'ensemble des pièces et annexes fournies dans le cadre de la campagne d'évaluation 2022-2023 (vague C) du HCERES :

- pour l'évaluation de l'établissement
- pour l'évaluation des formations pour lesquelles l'établissement est accrédité (hors BUT)
- pour l'évaluation des entités de recherche.

Favorable à l'unanimité		
Avis CAC	Membres élus présents ou représentés : 61	Suffrages exprimés : 58
	Ne prend pas part au vote : 3	Contre : __
	Abstention : __	Pour : 58

Fin séance : 12h10